



Sénateur Sabi Marwah  
Président  
Comité permanent de la régie interne,  
des budgets et de l'administration  
Ottawa (Ontario) K1A 0A4

OCT 05 2018

Monsieur le Sénateur,

Je suis heureuse de répondre, au nom du gouvernement du Canada, au 27<sup>e</sup> rapport du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (le Comité) portant sur les services de traduction parlementaire. Notre gouvernement accueille favorablement les recommandations du Comité et je peux vous affirmer avec certitude que chacune d'elles a été examinée sérieusement.

Je remercie le Groupe de travail consultatif sur les services de traduction parlementaire pour le travail qu'il a accompli dans ce dossier. J'aimerais souligner tout particulièrement sa grande disponibilité à collaborer avec le Bureau de la traduction (le Bureau) afin que celui-ci puisse efficacement remplir son mandat envers le Sénat.

Le rapport fait référence aux obligations juridiques et constitutionnelles du Sénat à l'égard des langues officielles en plus de faire ressortir l'importance pour le Sénat et le Bureau de la traduction d'entretenir des liens étroits et la nécessité de mettre en place un mécanisme permettant de transmettre facilement de la rétroaction au Bureau de la traduction. D'ailleurs à ce titre, le Bureau et l'administration du Sénat ont travaillé de pair pour installer un bouton de rétroaction facile d'utilisation sur tous les postes de travail du Sénat.

Pour notre gouvernement, le Bureau de la traduction est un rouage essentiel dans l'application de la *Loi sur les langues officielles* et celui-ci appuie le gouvernement du Canada dans ses efforts visant à fournir des services aux Canadiens et aux Canadiennes et à communiquer avec eux dans la langue officielle de leur choix. La *Loi sur le Bureau de la traduction* précise également que le Bureau a pour mission de servir les deux chambres du Parlement pour tout ce qui concerne la traduction d'une langue officielle à l'autre et la révision de leurs documents ainsi que la prestation de services d'interprétation, d'interprétation gestuelle, de sous-titrage codé et de terminologie.

.../2

Soucieux de la qualité de ses services, le Bureau de la traduction a tenu à appuyer les travaux du Groupe de travail consultatif sur les services de traduction parlementaire. Il a notamment procédé à un exercice d'évaluation de la qualité d'échantillons de textes traduits et d'enregistrements d'interprétation livrés au Sénat. Les résultats de l'évaluation ont révélé que 76 % des échantillons de textes traduits et 85 % des échantillons d'enregistrements d'interprétation étaient de bonne ou très bonne qualité. Le rapport de cet exercice accompagné d'un plan d'action détaillé regroupant une série de mesures pour améliorer la qualité des services du Bureau de la traduction a été soumis au Groupe de travail consultatif le 5 avril 2018. Ce plan comprenait une série de mesures visant à améliorer la qualité des services offerts par le Bureau de la traduction.

Notre gouvernement souscrit aux recommandations du Comité visant à resserrer les liens entre les responsables du Bureau de la traduction et ceux de l'Administration du Sénat notamment pour veiller au respect des modalités de l'entente de services et s'assurer que les services du Bureau de la traduction répondent aux attentes du Sénat. Le président-directeur général du Bureau a d'ailleurs entamé lui-même une série de rencontres avec des sénateurs, et les dirigeants du Bureau poursuivent leurs efforts pour resserrer les liens avec des intervenants clés du Sénat à tous les niveaux.

Dans son rapport, le Comité a réitéré l'importance pour le Bureau de la traduction de disposer de la capacité nécessaire pour répondre aux besoins du Sénat. Notre gouvernement partage l'opinion du Comité à cet égard. C'est pourquoi des fonds additionnels de 7,5 M\$ par année ont été octroyés au Bureau de la traduction au Budget 2017 afin qu'il puisse continuer d'offrir des services de la plus haute qualité au Parlement. Les fonds octroyés prévoyaient l'embauche de 29 employés additionnels. Des processus d'embauche sont en cours pour recruter les ressources additionnelles d'ici la fin de l'année financière 2018-2019.

La personnalisation du service est au cœur des priorités du Bureau de la traduction. La connaissance approfondie des sujets abordés en comités ou en Chambre est nécessaire à la prestation de services de grande qualité tant en traduction qu'en interprétation. C'est pourquoi le Bureau de la traduction met à la disposition de chaque comité parlementaire un interprète-ressource présent à toutes les réunions. Deux interprètes-ressources sont présentement assignés à la Chambre du Sénat et d'autres interprètes se grefferont à eux pour former officiellement une équipe dédiée. Un agent documentaire viendra les appuyer dès l'automne. Le Bureau de la traduction continuera de collaborer avec le Sénat et la Bibliothèque du Parlement pour mettre à l'essai un modèle semblable du côté de la traduction.

Je tiens à vous assurer, Monsieur le Sénateur, que notre gouvernement partage l'opinion du Comité quant à la nécessité d'offrir aux interprètes des espaces de travail équipés des meilleures technologies. La qualité du son est essentielle à la prestation de services d'interprétation de grande qualité. Le Bureau de la traduction s'attarde sérieusement avec la précieuse collaboration de nombreux intervenants, dont les services multimédias parlementaires, les fournisseurs, et la contrepartie internationale, afin de mieux appuyer l'interprétation. Il collabore également avec les responsables pour définir ses besoins en vue du déménagement du Sénat vers le Centre des conférences.

Le 13 février 2017, ma prédécesseure, l'honorable Judy Foote, avait annoncé au Comité sénatorial permanent des langues officielles l'annulation de l'appel d'offres à commandes envisagé pour le recours aux interprètes-pigistes, car les méthodes d'attribution des contrats fondées uniquement sur le prix le plus bas soulevaient des préoccupations. Je suis heureuse d'annoncer que le Bureau de la traduction élabore actuellement un nouvel outil d'approvisionnement qui fera en sorte que les soumissionnaires seront choisis principalement en fonction de leur mérite technique, plutôt qu'uniquement en fonction du prix le plus bas. Pour ce faire, le Bureau de la traduction a mis sur pied un comité consultatif sur l'interprétation des conférences composé de représentants de la communauté des interprètes. Le nouvel outil d'approvisionnement développé avec le soutien des interprètes-pigistes devrait entrer en vigueur à l'automne 2018.

En conclusion, je tiens à réitérer l'engagement de notre gouvernement à l'égard des langues officielles du Canada. Le Bureau de la traduction incarne l'application concrète de la *Loi sur les langues officielles* en fournissant des services de classe mondiale et de grande qualité dans les domaines de la traduction, de la terminologie, du sous-titrage et de l'interprétation à l'intention du Parlement, du système judiciaire ainsi que des ministères et des organismes fédéraux. Le renouvellement de son mandat comme centre d'excellence désireux d'innover, d'adopter des pratiques exemplaires et de recruter les meilleurs talents est au cœur de nos priorités.

Je suis résolue à collaborer avec votre comité, mes collègues du Cabinet, ainsi qu'avec tous ceux qui ont à cœur d'aider le Bureau de la traduction à s'acquitter efficacement de son mandat.

Je vous remercie, ainsi que les membres du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, pour le travail accompli.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Carla Qualtrough', with a large, stylized flourish at the end.

L'honorable Carla Qualtrough, C.P., députée